

D 678 URUGUAY: REJET DU PLEBISCITE

Proposé au suffrage des uruguayens le 30 novembre 1980, le projet de réforme constitutionnelle a été rejeté par 879.765 voix contre 642.279 votes favorables. Elaboré par les militaires, ce projet avait pour but de donner une base juridique permanente à leur pouvoir de fait (cf. DIAL D 631).

A l'évidence ce rejet a constitué une surprise pour les autorités gouvernementales, qui n'avaient pas prévu d'alternative en cas d'échec du référendum-plebiscite.

Les propos évasifs tenus le lendemain par le président de la République, M. Aparicio Méndez, reflètent clairement cette absence d'alternative politique.

On peut s'attendre à un nouveau durcissement du climat politique, favorable aux thèses des "faucons" militaires.

Note DIAL

DECLARATIONS DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
A LA TELEVISION "TELENOCHE 4"
(1er décembre 1980)

Président- Le plébiscite est un acte au contenu extrêmement complexe. Répondre donc à la question que vous me posez, m'entraînerait à un long exposé qui risque d'être monotone. Si vous n'y voyez pas d'inconvénient, je préfère que vous me posiez des questions précises sur les points les plus intéressants pour le public. J'y répondrai avec plaisir.

Journaliste- Je vous prends au mot, Monsieur le président. Concrètement, le résultat favorable au "non" peut-il être considéré comme une défaite du gouvernement?

P.- Je pense que non. Le mot n'est pas approprié. Pour vous répondre, je dirais que c'est certainement une défaite pour le peuple. Je le dis, mais n'y voyez pas une critique, car je respecte la volonté populaire. Je veux dire par là qu'un tel vote reporte un certain nombre de solutions qui étaient expressément élaborées dans le projet constitutionnel, et en des termes dissipant toute hésitation. Maintenant, en l'absence du "oui", nous devons réexaminer le problème. Mais, pour l'instant du moins, nous ne sommes pas en condition de le faire avancer, en l'absence d'issue immédiate.

J.- Peut-on en conclure, Monsieur le président, que c'est une victoire du gouvernement, car il a tenu sa promesse en organisant le plébiscite?

P.- Ce n'est pas non plus tout à fait cela. De même que je n'accepte

pas le mot de défaite, de même le mot de victoire ne me convainc guère, car tous deux supposent un vainqueur et un vaincu. Or il n'y a en l'es-
pèce ni vainqueur ni vaincu. On pourrait penser, mais ce n'est pas mon
cas, que la situation reste ouverte dans le sens d'une étape de récu-
pération, laquelle, autrement, aurait suivi les règles strictes et ri-
goureuses.

J.- Le choix entre le oui et le non n'a peut-être pas été suf-
fisamment clair. La population ne se serait-elle pas vue face
à un choix susceptible d'interprétations diverses et, donc,
plutôt confus?

P.- Je crois que la question était parfaitement claire. Il y a eu une
certaine confusion: je l'ai reconnu, je l'ai dit; mais elle se situait
dans la nature du problème et dans l'intervention de facteurs politiques
ou personnels. Et non pas dans la question en elle-même. Sur le fond,
nous avons demandé au peuple, nous lui avons posé la question à laquelle
répondre: cette Constitution facilite-t-elle l'ouverture de la phase de
récupération politique? Le peuple a répondu: non.

J.- Que va faire maintenant le gouvernement, puisque le calen-
drier politique prévu est devenu caduc par suite de la décision
populaire? Y aura-t-il une nouvelle concertation? Y aura-t-il
des élections présidentielles et parlementaires en novembre
1981? Quel est votre sentiment?

P.- Pour ma part, par délicatesse, il m'est difficile de donner mon
sentiment personnel. Le gouvernement étant une oeuvre d'équipe, c'est
devant mes pairs que j'ai, pour l'heure, à exposer mon opinion, et non
à la jeter à tout vent pour me retrouver ensuite lié face à des décisions
futures. Si ce que je pense n'est pas correct et que des arguments vien-
nent à me convaincre, je risque alors, en m'avançant trop, de me décon-
sidérer.

Pour commencer, je dois dire que c'est là un chapitre de la vie poli-
tique de la nation qui vient de se clore cette nuit. Les gouvernements
et les hommes qui en font partie ne peuvent rester accrochés au passé,
par obsession ou par rancœur. Le peuple a exprimé sa volonté. Nous la
reconnaissons et la respectons. En repoussant la Constitution, le peuple
a, semble-t-il, refusé les élections de novembre 81 puisqu'elles étaient
prévues dans le texte constitutionnel. Mais je ne pense pas que nous
nous sentions liés par ce fait. Ce que nous allons faire maintenant, im-
médiatement - ou médiatement, car il faut laisser du temps au temps -,
ce sera le résultat d'une série d'études et d'examen préalables. C'est
tout ce que je peux dire. Mais je peux vous affirmer que notre intention
est de continuer à travailler pour le bien du pays et de trouver les
formules d'un retour à une ère politique normale. C'est notre ferme pro-
pos et rien ne nous en écartera.

J.- Cela suppose-t-il, Monsieur le président, une concertation
entre vous pour traiter de ce thème, mais aussi du problème
économique?

P.- Les concertations font partie de notre travail à intervalle régu-
lier, dans tel ou tel but. Je ne vois cependant aucune raison à ce que
ce plébiscite appelle une nouvelle concertation, puisque les plans du
gouvernement et sa politique ne sont nullement altérés par ce vote néga-
tif.

J.- L'opinion publique mondiale a suivi avec attention le plébiscite en Uruguay. Qu'en pensez-vous?

P.- Ce que je pense de l'opinion publique?

J.- Internationale...

P.- Internationale? On ne nous écoute guère. Mais si vous me demandez d'en parler, je vais le faire. L'opinion publique étrangère est aussi bloquée par rapport à nous. C'est l'opinion publique des organismes internationaux infiltrés par le terrorisme qui nous critique sans pitié, quoi que nous fassions. Et quand nous ne faisons rien de mal, ils inventent. C'est aussi les organismes internationaux créés par le terrorisme, dont le but est de nous attaquer. Ils vont nous attaquer parce que le peuple a dit non, comme ils nous auraient attaqués si le peuple avait dit oui. Voilà l'opinion publique "cultivée", au plan politique, industriel et commercial, de ces pays qui n'ont pas encore été réduits au silence par le communisme.

A cette opinion publique je dis que le gouvernement uruguayen a fait son devoir en consultant le peuple, afin d'aller de l'avant dans la phase de récupération politique. Le peuple n'a pas été d'accord avec cette manière d'agir. Mais il n'y a pas désaccord sur la convenance de lui reconnaître la souveraineté de la décision. Voilà où nous en sommes. Et nous continuerons dans le même sens. Ni les attaques ni les diatribes ne nous feront dévier de notre route.

J.- L'opinion publique uruguayenne, les Uruguayens voudraient savoir quel est votre message?

P.- Le message que j'adresse à mon peuple, c'est que je suis fier de lui, par l'exemple de culture démocratique qu'il a donné hier. Je suis allé en divers points de la ville. J'ai vu de longues files de citoyens attendant patiemment leur tour, échangeant amicalement des idées, sans passion, sans haine, sans note discordante, conformément à la cordialité qui doit être la caractéristique d'un peuple comme le nôtre. Peu importe finalement qu'il ait voté oui ou non. Ce qui importe, comme le disait hier le ministre de l'intérieur, c'est que les gens aient montré ce qu'est un peuple cultivé, et qu'ils sont capables, malgré ce qui est arrivé, de rester maîtres de leur destin.

Vous-mêmes, comme journalistes, vous l'avez vu: il n'a pas eu un seul accroc policier sur tout le territoire de la République. Chose qui devrait être inévitable, car il y a des gens qui se troublent, des gens qui s'enivrent, qui se querellent, pour des riens. Mais il ne s'est rien passé hier, qui va rester pour nous une date historique. Les journalistes qui sont venus ici, même ceux qui étaient prévenus contre nous, ont vu et dit que le gouvernement avait été respectueux des droits des citoyens, qu'il avait maintenu l'ordre et que les citoyens ont librement exprimé leur volonté.

Une autre remarque que je me dois de faire, et j'espère qu'il s'agit là d'une étape définitivement franchie, c'est la disparition du scandale qui entourait les votes dans notre pays, quel qu'en soit l'objet. C'était le scandale des radios et des hauts-parleurs ambulants. Cette fois-ci, à part les quelques-uns qui sont sortis dans les rues au dernier moment et que nous n'avons pas voulu arrêter pour éviter le désordre, le peuple s'est tranquillement rendu aux urnes. J'espère que pour le prochain scrutin, on ne verra plus les hauts-parleurs dans les rues.

J.- Quand aura lieu le prochain scrutin?

P.- Si je pouvais vous le dire, je le ferais avec grand plaisir.
Mais c'est à l'étude. D'ailleurs, c'est cela la démocratie.

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous
vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 210 F - Etranger 245 F par voie normale
(par avion, tarif sur demande selon pays)
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie STEP
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441